



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Les métiers au temps du corona

À la mi-mars 2020, l'épidémie de Covid-19 a imposé un arrêt partiel ou total d'activités jugées « non essentielles », quand d'autres sont mobilisées face à l'urgence. Au-delà de sa dimension économique, cette crise affecte aussi les conditions de vie et les conditions de travail, renforçant des vulnérabilités existantes et en générant de nouvelles. Cette note propose une typologie inédite des métiers dans la crise en cinq groupes.

Les métiers que l'on peut qualifier de « vulnérables de toujours » conjuguent une difficulté à travailler à distance et des statuts souvent précaires (un sur cinq exerce en CDD ou en intérim). Ces 4,2 millions de travailleurs, majoritairement des hommes, artisans et ouvriers de l'industrie et du bâtiment, sont traditionnellement confrontés à des conditions de vie et de travail difficiles.

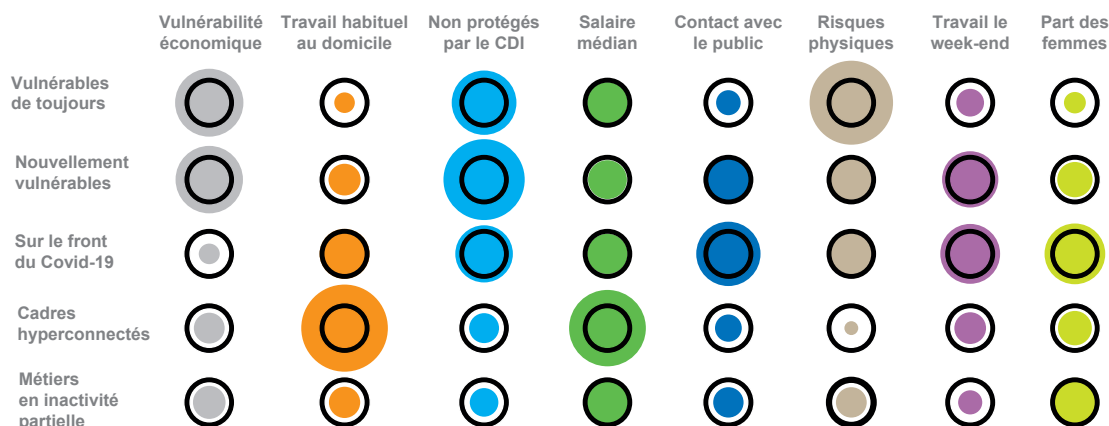
Les « nouveaux vulnérables » (4,3 millions d'emplois) affrontent une crise inédite liée à l'exercice même de leur métier qui les met en contact avec le public. Leurs activités sont ralenties, voire interdites, et leur statut les fragilise (31 % de contrats intermittents ou d'indépendants en solo). Dans ces métiers du transport, de l'hôtellerie-restauration, des services aux particuliers, de l'art, de la culture et du sport, la vulnérabilité financière se double d'une incertitude sur l'avenir.

Les 10,4 millions de professionnels directement ou indirectement sur le « front » sont ceux dont les activités apparaissent essentielles dans cette crise. Ce sont tous les métiers de la santé, de l'éducation, de la propreté, de l'alimentaire et de sa distribution, et les professions régaliennes. Peu fragilisés économiquement, ils n'en sont pas moins exposés à une vulnérabilité d'ordre sanitaire par leur contact direct avec le public pour les trois quarts d'entre eux. Parmi les plus mal rémunérées et davantage occupées par des femmes, ces professions sont exposées à une intensification du travail.

Quatrième groupe, les télétravailleurs sont exposés à un nouveau risque d'hyperconnectivité (3,9 millions d'emplois). Essentiellement occupées par des cadres, ces professions doivent, à distance, assurer la continuité du travail et préparer la reprise d'activité. Soumis d'ordinaire à une plus forte intensité du travail, ils voient leur charge mentale et les difficultés de conciliation avec la vie familiale renforcées par la crise.

Enfin, nombre de professions intermédiaires ou d'employés qualifiés (4 millions d'emplois), le plus souvent en inactivité partielle, sont protégés du licenciement à court terme par leur statut. Mais leur difficulté à télétravailler les expose à des risques d'éloignement de la sphère professionnelle et de désocialisation.

Cinq catégories de métier selon leurs vulnérabilités



Lecture : pour chaque groupe de métiers, le rapport entre le rayon du disque de couleur et celui du cercle noir correspond au rapport entre son score pour la variable considérée et la valeur moyenne de la variable pour l'ensemble de la population en emploi. Par exemple, le salaire médian des cadres « hyperconnectés » est égal à 1,7 fois le salaire médian de la population en emploi.

Source : France Stratégie, à partir de WIOD, de la comptabilité nationale et des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

Jean Flamand
Cécile Jolly
Martin Rey

Département Travail, Emploi, Compétences

La Note d'analyse est publiée sous la responsabilité éditoriale du commissaire général de France Stratégie. Les opinions exprimées engagent leurs auteurs et n'ont pas vocation à refléter la position du gouvernement.

INTRODUCTION

Le tableau que nous allons dresser est volontairement impressionniste. Il ne cherche pas à quantifier le nombre d'emplois perdus, de *burn out*, d'impayés, d'inégalités de destin dont la crise sera nécessairement pavée. Mais là où des chiffres existent, il les donne. Il éclaire par petites touches les vulnérabilités de celles et ceux qui travaillaient avant le 17 mars et que la crise sanitaire et le confinement ont contraint à cesser, à ralentir ou au contraire à poursuivre, parfois de manière effrénée, leur activité. La courbe du ralentissement des activités et des métiers est certes imprécise et le nombre de ceux qui la sillonnent encore flou, mais les risques auxquels ils sont confrontés sont moins incertains. Ils étaient là avant le confinement et l'ampleur du choc va les surligner. C'est ce grossissement du trait dont nous faisons l'inventaire, pour mieux aider à en comprendre les ressorts, à en prévenir les effets ou à les guérir.

Plusieurs lignes de fracture apparaissent dans ce tableau des vulnérabilités. La première sépare d'un côté ceux qui risquent de cesser de travailler parce que leur activité a fermé, leur contrat a été interrompu, leur trésorerie n'a pas suivi, et qu'il leur est difficile, voire impossible, d'exercer leur profession depuis leur domicile ; de l'autre ceux qui continuent de travailler soit à domicile soit en présentiel. Pour les premiers, le risque économique est majeur ; les seconds n'en affrontent pas moins des conditions de vie et de travail rendues souvent plus difficiles par le confinement, soit parce que leur sphère privée désormais professionnalisée est plus fragile, soit parce que les spécificités de leurs activités les prédisposent à des risques psychosociaux, que la crise accentue, ou à des risques sanitaires inédits.

La deuxième ligne de fracture oppose d'un côté ceux dont les conditions de vie sont rendues difficiles, par la charge qui leur incombe d'éduquer leurs enfants, par l'exiguïté de leurs logements, par leur situation de handicap ou par leurs situations financières plus fragiles ; de l'autre ceux qui sont davantage protégés par des conditions d'existence plus favorables. La vulnérabilité des conditions de vie n'affecte pas uniquement ceux qui travaillent à leur domicile mais constitue une source de fragilité et d'inégalité pour ceux qui continuent d'exercer leur profession à l'extérieur comme pour ceux contraints à l'inactivité.

Enfin, la troisième ligne de fracture sépare, parmi celles qui travaillent encore, les professions exposées à des

conditions de travail difficiles, en contact direct avec le public et soumises à des horaires atypiques, à des postures physiques pénibles et à des risques psychosociaux, de celles qui en sont prémunies.

Ce tableau exprime une grande palette de situations : entre ceux qui vivent le confinement comme un léger désagrément et ceux qui cumulent toutes les facettes des vulnérabilités les plus intenses, la réalité a souvent plus de nuances. D'aucuns sont peu vulnérables au risque de perte d'emploi mais très exposés à des conditions de vie ou de travail difficiles. Certains sont fragilisés dans leur sphère privée mais limitent leur exposition au risque économique. D'autres professions enfin sont en risque de perte d'emploi mais leurs conditions de vie sont plus favorables.

Comment s'ordonnent ces lignes de fracture et quelle cartographie des vulnérabilités dessinent-elles ? La définition d'indicateurs de vulnérabilité – économique, en conditions de vie et en conditions de travail – pour chaque métier et le croisement entre ces dimensions permettent ici d'en mesurer l'ampleur.

LES VULNÉRABILITÉS ÉCONOMIQUES EN CONDITIONS DE VIE ET EN CONDITIONS DE TRAVAIL SE COMBINENT DIFFÉREMENT SELON LES MÉTIERS

Les vulnérabilités économiques dépendantes du secteur d'activité, de la capacité à travailler à domicile et de la part des statuts précaires

Entre ceux qui continuent de travailler et ceux qui ne le peuvent pas, comment les professionnels font-ils face au risque économique, conséquence de l'arrêt partiel puis de la reprise progressive de l'activité ? Le ralentissement est général mais il n'affecte pas tous les métiers de la même manière. L'arrêt plus ou moins étendu des activités se double de fragilités statutaires et professionnelles. Pour rendre compte de la multiplicité des dimensions, nous construisons un *indicateur de vulnérabilité économique* de chaque métier comme le produit : (i) d'un indicateur d'exposition au risque économique des secteurs d'activité qui l'alimentent ; (ii) de la proportion de professionnels dans l'impossibilité de travailler à domicile ; (iii) d'un indicateur de fragilité des statuts des professionnels, obtenu en surpondérant les CDD, intérimaires et indépendants en solo (voir encadré page suivante).



Encadré 1 – Méthode

Cette note propose une classification inédite des métiers selon trois types de vulnérabilité : économique, en conditions de vie et en conditions de travail¹. La nomenclature de métiers utilisée est celle des Famille professionnelles de la Dares.

La vulnérabilité économique

L'indicateur de vulnérabilité économique de chaque métier est construit comme le produit : (i) d'un indicateur d'exposition au risque économique des secteurs d'activité qui l'alimentent (ii) de la proportion de professionnels étant dans l'incapacité de travailler à domicile² (iii) d'un indicateur de fragilité des statuts des professionnels, obtenu en surpondérant les CDD, intérimaires, et indépendants sans salariés.

Sources : Word Input-Output Database ; Insee, comptabilité nationale et enquêtes Emploi 2016-2018.

La vulnérabilité des conditions de vie

Trois types de vulnérabilités de conditions de vie sont approchés : une vulnérabilité liée à la conciliation entre

Une vulnérabilité économique marquée pour les statuts précaires, dans les métiers exposés au risque d'arrêt de leur activité

Les métiers les plus vulnérables au risque économique cumulent en général une forte exposition à la cessation sectorielle d'activité et une fragilité statutaire. Leur activité a été administrativement interrompue en raison de la dangerosité des rassemblements qu'ils impliquent, leurs contrats de travail sont plus souvent intermittents ou ils sont nombreux à exercer en indépendants en solo, sous le statut d'autoentrepreneur ou d'entreprise unipersonnelle. Ils ont également moins la possibilité d'exercer leur profession depuis leur domicile. C'est en particulier le cas des coiffeurs et esthéticiens, des professionnels des arts et spectacles⁵, des employés des services divers, des marins, pêcheurs et aquaculteurs, des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration (serveurs) et des cuisiniers. Les métiers d'ouvriers de l'industrie (textile, électronique, métallurgie, bois) ont une exposition sectorielle liée à la fois au ralentissement général de l'activité et à un plus fort risque de rupture d'approvisionnement en raison de l'importation de nombreux intrants alors que leurs contrats, plus souvent à durée limitée (CDD et intérim), fragilisent la pérennité de leur emploi. Enfin, les employés

de vie professionnelle et vie familiale (garde d'enfant, famille monoparentale, type d'habitat) ; une vulnérabilité financière tenant compte des charges de loyer et d'emprunt immobilier et du niveau de salaire médian (y compris les primes) ; une vulnérabilité liée aux situations de handicap ou de perte d'autonomie.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2016-2018.

La vulnérabilité des conditions de travail

Quatre indicateurs appréhendent la vulnérabilité des conditions de travail : la vulnérabilité aux horaires atypiques ; la vulnérabilité physique (postures pénibles, charges lourdes)³ ; la vulnérabilité à l'intensité du travail liée à la charge mentale ou aux contraintes de rythme⁴ ; la vulnérabilité au contact avec le public de vive voix et en face-à-face.

Sources : Insee, enquêtes Emploi 2016-2018 ; Dares, enquête Conditions de travail 2013

de l'informatique et les ouvriers de la manutention ont en commun d'avoir une exposition à la cessation d'activité un peu moins forte mais une très grande fragilité statutaire. Les personnels de ménage (employés de maison) et les ouvriers et techniciens de la mécanique ont, à l'inverse, une très forte exposition sectorielle et une moindre fragilité statutaire.

Les métiers les moins vulnérables économiquement sont évidemment les professions médicosociales, de la fonction publique, de la banque-assurance qui exercent dans des secteurs prioritaires. Certaines professions très préservées du risque économique ne travaillent pas nécessairement dans des activités essentielles : les cadres commerciaux, administratifs, comptables et financiers en font partie parce qu'ils peuvent exercer à domicile en télétravail, qu'ils sont recrutés dans tous les secteurs (essentiels ou non) et qu'ils sont protégés à court terme par le salariat en CDI.

A contrario, certaines professions sur le devant de la scène, à l'instar des caissiers, des bouchers, boulangers et charcutiers, des agriculteurs ou des maraîchers ne figurent pas parmi les moins vulnérables dans notre classification,

1. Une annexe méthodologique plus détaillée figure sur [le site de France Stratégie](#).

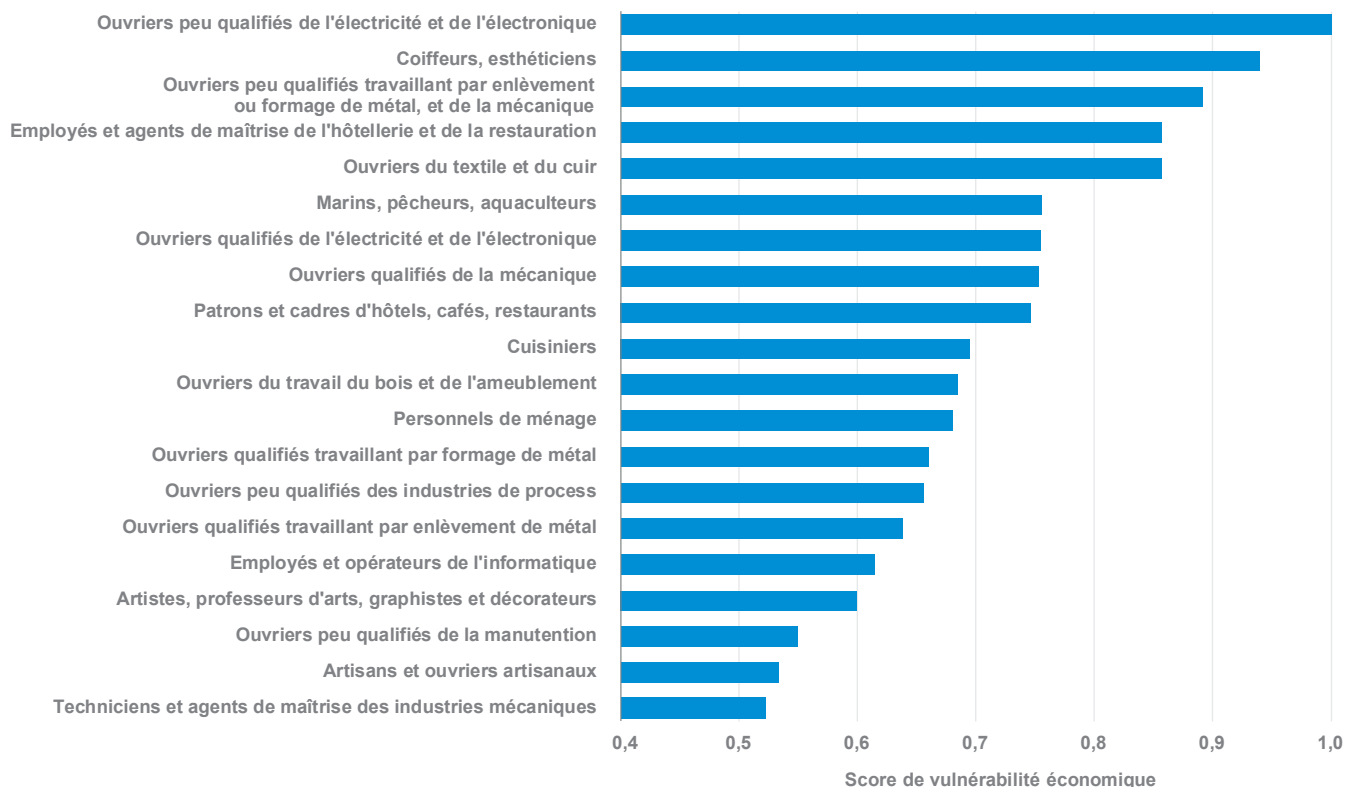
2. Cela correspond aux personnes qui déclarent avoir travaillé à leur domicile durant les quatre semaines s'achevant par la semaine de référence de l'enquête Emploi (dont celles pour lesquelles le lieu de travail correspond au domicile).

3. Sur le modèle proposé par la Dares, voir Beque M. et Mauroux A. (2017), « *Quelles sont les évolutions récentes des conditions de travail et des risques psychosociaux ?* », *Dares Analyses*, n° 082, décembre.

4. Également sur le modèle proposé par la Dares.

5. Artistes, graphistes, stylistes, décorateurs et professeurs d'art.

Graphique 1 – Métiers les plus vulnérables au risque économique



Lecture : la vulnérabilité économique a été normalisée entre 0 et 1 : celle des ouvriers peu qualifiés de l'électricité et de l'électronique est de 1, soit la plus élevée. À l'inverse, le score de 0 correspond à la vulnérabilité la plus faible des métiers.

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Sources : France Stratégie, à partir de WIOD, de la comptabilité nationale et des enquêtes Emploi 2016-2018 de l'Insee

soit parce qu'elles sont soumises aux aléas des fermetures des commerces ou restaurants, ou que la proportion élevée de statuts précaires (CDD, intérim, ou travail indépendant en solo) les fragilise.

Soins aux personnes, propreté, services publics : la crise rend visible le travail des femmes et expose à la perte d'emploi les métiers d'hommes

Au-delà du fait qu'elle rend visibles des métiers souvent mal considérés⁶ se situant au sein d'une sphère sociale (les hôpitaux, la justice, les écoles, les services d'assistance) soutenue par la « main » protectrice de l'État-providence⁷, la crise met également en lumière le travail des femmes. Ces dernières sont en effet surreprésentées chez les enseignants, les infirmiers et sages-femmes, les aides-soignants, les aides à domicile et les assistantes maternelles⁸ – c'est-à-dire dans l'éducation et le soin aux

personnes fragiles –, ou encore les professionnels de l'action sociale. À côté de la sphère sociale, les femmes sont également majoritaires dans certains métiers d'employés (caissiers, employés de libre-service, agents d'entretien) et au sein de la sphère publique (employés administratifs de la fonction publique). Autant de métiers mobilisés en cette période de crise dont l'activité les conduit, par nature, à être davantage en contact avec la population (graphique 2 page suivante). Ces professions qui impliquent une interaction sociale directe sont donc davantage exposées au risque sanitaire.

Par ailleurs, certains de ces métiers ont en commun d'être peu rémunérés au regard de l'ensemble des salariés en France⁹, ce qui renvoie pour partie au sentiment d'absence de reconnaissance dans le travail. Ainsi le salaire médian de ces métiers se situe-t-il en dessous de celui de

6. Ce débat sur la valeur sociale des métiers n'est pas nouveau. Il avait déjà été relancé à l'issue de la crise économique de 2008. Voir Steed S et al. (2009), *A bit rich : Calculating the real value to society of different professions*, New Economics Foundation.

7. Pierre Bourdieu distingue « la main gauche de l'État » qui protège de la « main droite de l'État » qui contrôle. Bourdieu P. (2012), *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil.

8. Les assistantes maternelles ont l'autorisation de travailler quand elles gardent moins de six enfants. Si nombre d'entre elles ont eu moins d'activité depuis le 17 mars car beaucoup d'enfants ont été gardés par leurs parents, ce ne sera plus le cas en sortie de confinement où elles seront, comme les enseignants, très exposées au contact avec le public.

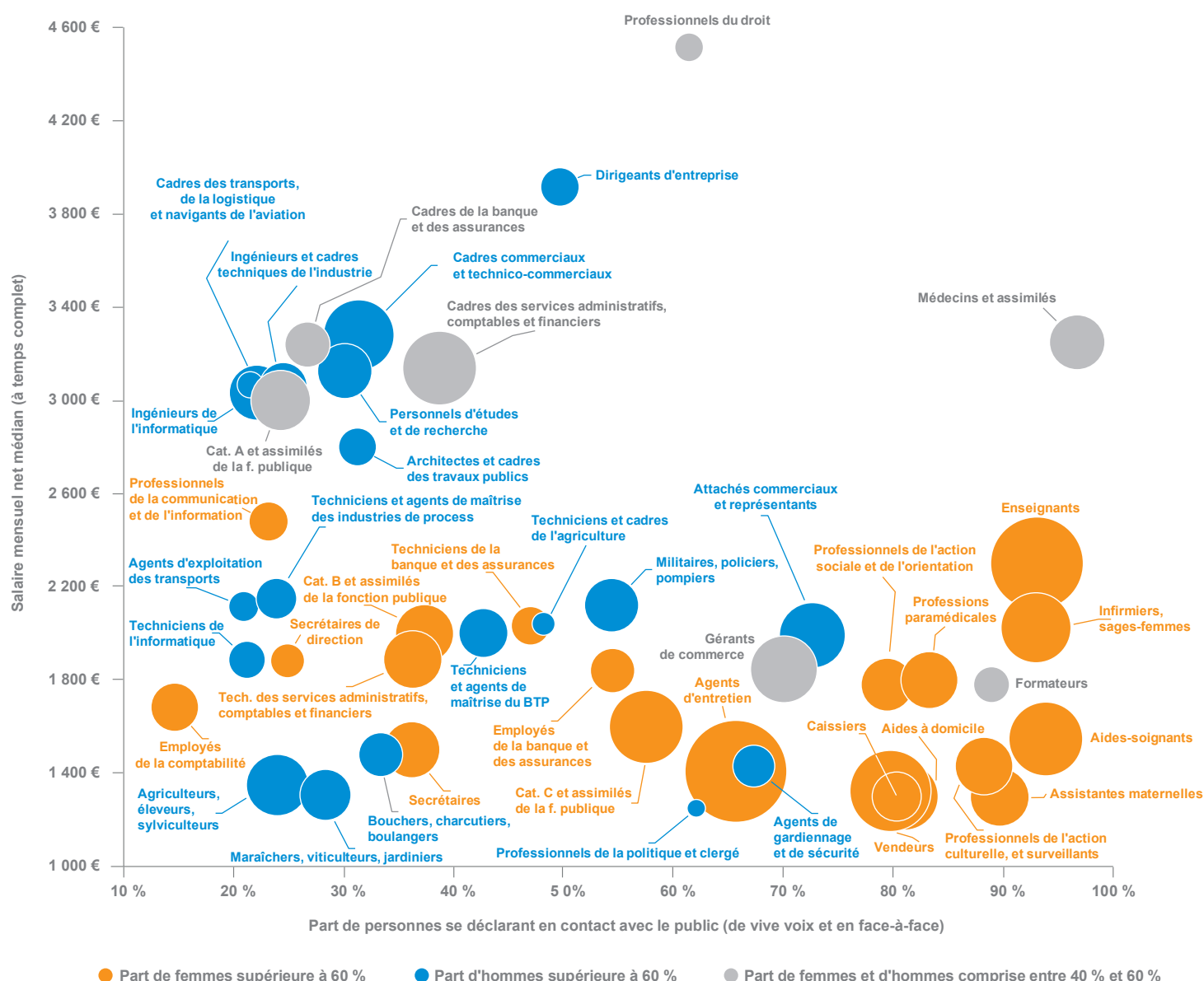
9. Cet indicateur du salaire ne préjuge pas du niveau de ressources du ménage, en particulier s'il est composé d'un conjoint en emploi



l'ensemble des salariés à temps complet (1 800 euros net par mois). C'est le cas par exemple des aides-soignants, des agents d'entretien, des caissiers ou des vendeurs. Les agriculteurs, les maraîchers et les métiers de bouche, composés majoritairement d'hommes, affichent un niveau de rémunération également inférieur au salaire médian (graphique 2).

La vulnérabilité économique qui découle de la crise risque à l'inverse de toucher davantage les hommes qui sont sur-représentés dans les métiers les plus affectés par le ralentissement ou l'arrêt de l'activité : c'est ainsi le cas dans certains métiers d'ouvriers de l'industrie (métallurgie, *process*), de l'hôtellerie-restauration (cuisiniers), de la construction (ouvriers du bâtiment) ou encore de la maintenance.

Graphique 2 – Les métiers à vulnérabilité économique faible selon leur salaire médian, la part de contact avec le public et la part de femmes



Note : les métiers représentés dans ce graphique ont un score de vulnérabilité économique inférieur à la moyenne. La taille de la bulle est proportionnelle aux effectifs du métier. Le concept de salaire est déclaratif et mensuel net (y compris les primes). Il est donc calculé sur les seuls salariés, le revenu des indépendants n'étant pas renseigné dans la source mobilisée.

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Lecture : les aides-soignants, soit 693 000 personnes, sont des femmes dans 91 % des cas, leur salaire mensuel net médian atteint 1 546 euros net par mois et elles déclarent à 94 % être en contact avec le public.

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

Une vulnérabilité de conditions de vie : les familles – a fortiori monoparentales – en première ligne

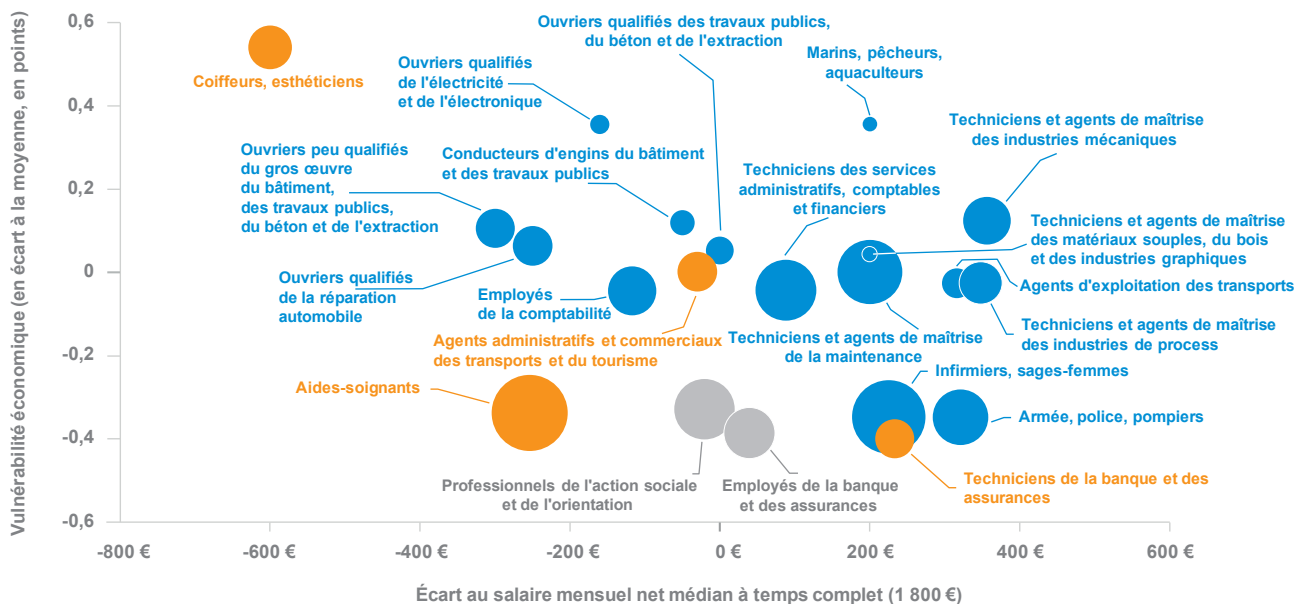
Comment les inégalités de conditions de vie affectent-elles les personnes en emploi, qu'elles aient continué à travailler à leur domicile ou en entreprise ou qu'elles aient cessé temporairement ou définitivement leur activité ? Nous définissons ici trois types de vulnérabilité en conditions de vie : d'abord une vulnérabilité de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, pour les familles vivant en appartement dans les grandes villes ; puis une vulnérabilité financière, pour les métiers à faibles revenus qui ont des charges de loyer ou d'emprunts ; enfin, une vulnérabilité spécifique pour les personnes en situation de handicap.

Première difficulté quand on doit travailler en période de confinement, il faut prendre soin des enfants, assurer la continuité pédagogique en liaison avec l'Éducation nationale si on reste à la maison ou trouver un mode de garde si on travaille en présentiel. La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est donc plus ardue pour ceux qui ont charge d'enfants de moins de 15 ans, *a fortiori* pour les familles monoparentales. On retrouve les métiers féminins mal rémunérés sur le front du Covid-19 (aides-soignants, aide à domicile, caissiers, agents d'entretien) mais également les métiers de première expérience attractifs

pour les jeunes en début de carrière (professionnels de l'action sociale) qui peuvent difficilement travailler à distance. D'une manière générale, les métiers qui s'exercent essentiellement en présentiel sont mal rémunérés et la garde d'enfants redouble leurs inquiétudes financières quand leurs activités sont arrêtées ou fortement menacées (graphique 3).

Ceux qui poursuivent leur activité à domicile n'en sont pas moins contraints à la fois par la garde de leurs enfants et par la nature de leur logement (approchée ici par la distinction appartement *versus* maison) et leur lieu d'habitation (grandes villes *versus* milieu rural ou petites agglomérations). Télétravailler confiné est plus difficile pour ceux qui vivent dans des appartements de grandes villes, plus exigus en moyenne en raison du prix du foncier, et qui ont la charge, à plein temps du fait de la fermeture des écoles, d'au moins un enfant de moins de 15 ans. Les populations concernées sont souvent des cadres, moins exposés au risque économique, mais soumis à une conciliation entre vie familiale et vie professionnelle plus difficile qu'en temps normal. Ils sont de ce fait exposés à une intensité du travail, une hyperconnectivité et une charge mentale qui peuvent être redoublées par le confinement (graphique 4 page suivante)¹⁰.

Graphique 3 – Professionnels avec enfant ne pouvant pas travailler à domicile, en fonction du salaire médian et de la vulnérabilité économique de leur métier



● Part de familles monoparentales inférieure à la moyenne ● Part de familles monoparentales faiblement et fortement supérieure à la moyenne

Note : les coiffeurs et esthéticiens, dont la vulnérabilité économique est supérieure de 0,54 points à la moyenne des emplois, ont un salaire médian inférieur de 600 € à celui de l'ensemble des professions.

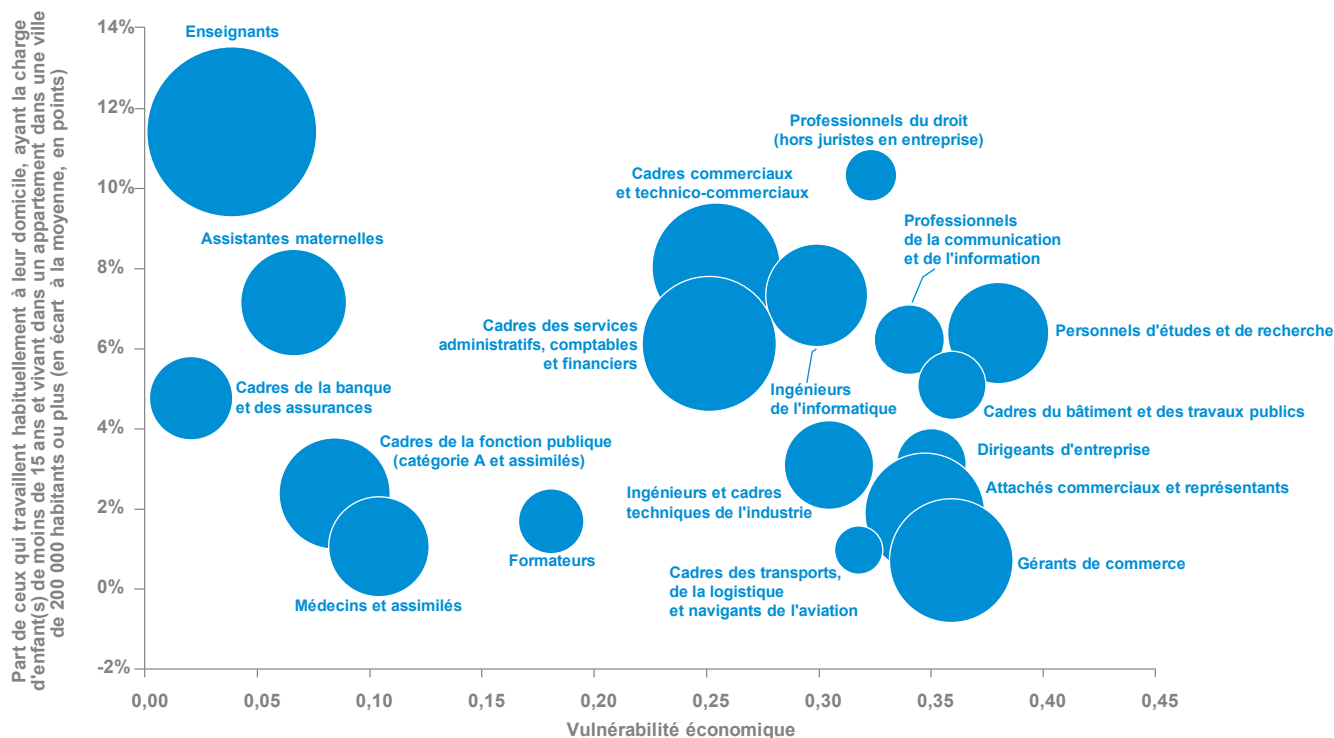
Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Source : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee)

10. Voir le baromètre OpinionWay pour Empreinte Humaine relatif à la santé psychologique des salariés du 20 avril 2020.



Graphique 4 – Professionnels qui travaillent davantage que la moyenne à leur domicile, avec enfant(s) et en appartement, et dont la vulnérabilité économique est plus faible que la moyenne



Lecture : la taille de la bulle est proportionnelle aux effectifs du métier. Les métiers sélectionnés sont ceux qui sont moins exposés que la moyenne au risque économique, et dont la proportion de professionnels qui travaillent habituellement à domicile, avec enfant de moins de 15 ans, et dans un appartement dans une ville de 200 000 habitants ou plus (y compris agglomération parisienne) est supérieure à la moyenne. Par exemple, la vulnérabilité économique des professionnels du droit est faible (0,32 sur une échelle de 0 à 1) et 13 % d'entre eux cumulent un travail habituel à leur domicile, une résidence en appartement dans une ville de 200 000 habitants ou plus et la charge d'enfant(s) de moins de 15 ans, contre 3 % pour l'ensemble des métiers.

Note : les assistantes maternelles travaillent nécessairement moins dans la période confinement, puisque beaucoup de parents gardent eux-mêmes leurs enfants (voir note supra), mais elles sont considérées dans notre classification comme peu vulnérables économiquement (recrutées principalement dans la sphère sociale considérée comme essentielle, protégées par le salariat en CDI).

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Source : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee)

Deuxième source de vulnérabilité, les contraintes financières ne sont pas identiques selon que l'on est propriétaire (ou usufruitier) ou locataire (ou accédant à la propriété) de son logement. De même, le niveau de rémunération initial renforce la vulnérabilité financière en période de crise, puisqu'elle sert de salaire de référence pour le chômage partiel et signale une capacité d'épargne de précaution d'autant plus faible que cette rémunération est inférieure ou proche du salaire médian. Ceux qui cumulent les charges de loyer ou d'emprunts et un niveau de rémunération qui ne leur permet pas de disposer d'une épargne exercent majoritairement des métiers d'ouvriers et d'employés, souvent également des métiers jeunes (militaires, policiers ou pompiers, vendeurs ou serveurs, mais aussi ouvriers peu qualifiés qui accéderont à un niveau de qualification supérieur après quelques années d'expérience). Cette contrainte financière est évidemment redoublée pour les métiers très affectés par l'arrêt ou le ralentisse-

ment de leur activité, dans la restauration, l'industrie et les transports (graphique 5 page suivante).

Enfin, les situations de handicap¹¹ renforcent les contraintes des professionnels qui les vivent, qu'ils soient en mesure de travailler à leur domicile, contraints à poursuivre leur emploi en présentiel ou soumis à l'arrêt temporaire de leur activité. Or, les professions sont très inégales face aux risques de santé invalidants qui touchent davantage les ouvriers que les cols blancs. À cet égard, leur santé plus fragile les prédispose à développer les formes les plus graves de la maladie, d'autant plus qu'ils vivent dans des territoires où l'accès au système de santé est plus difficile¹². Les artisans, les ouvriers peu qualifiés de l'électricité et de l'électronique et ceux de la maintenance sont les plus exposés au risque de handicap¹³ : l'activité des premiers est fortement ralentie, celle des derniers se maintient et expose ceux qui continuent de travailler, dans les entrepôts notamment, à des risques sanitaires accrus.

11. On considère ici les seules personnes disposant d'une reconnaissance administrative du handicap ou d'une perte d'autonomie, ce qui représente 976 000 personnes en emploi.

12. Amdaoud M., Arcuri G. et Levratto N. (2020), « Covid-19 : analyse spatiale de l'influence des facteurs socio-économiques sur la prévalence et les conséquences de l'épidémie dans les départements français », Document de travail, Economix.

13. Le nombre de personnes ayant une reconnaissance du handicap est égal ou supérieur à 10 % dans ces trois professions (20 % pour les artisans), pour 3,6 % en moyenne dans les métiers.

Graphique 5 – Métiers les plus vulnérables financièrement qui cumulent la charge d'un loyer (ou d'emprunt) et un salaire proche ou inférieur au salaire médian



- Métiers ayant une vulnérabilité économique inférieure à la moyenne
- Métiers ayant une vulnérabilité économique supérieure à la moyenne

Note : la sélection illustre les premiers métiers où la part de locataires et d'accédants à la propriété est la plus élevée.

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Source : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee)

La vulnérabilité des métiers au prisme des conditions de travail

L'analyse des conditions de travail permet de mettre au jour la singularité de certains métiers dans la crise en cours. Cette crise renforce-t-elle des situations préexistantes ou constitue-t-elle à l'inverse un temps d'arrêt ? Appréhendées à partir des déclarations des salariés dans les enquêtes de la Dares¹⁴, ces conditions de travail se déclinent en trois grandes dimensions. La première renvoie à l'intensité de la charge mentale, qui recouvre notamment le travail sous pression, l'absence de reconnaissance ou le fait de devoir réaliser une quantité de travail excessive. La deuxième a trait à l'intensité de la pression temporelle, ce qui inclut le fait de travailler avec des contraintes de rythme ou de devoir se dépêcher. Enfin, la troisième dimension décrit les contraintes et risques physiques

associés au travail, tels les postures pénibles, le port de charges lourdes ou l'exposition à un bruit intense. Ce panorama est complété par le type d'horaires effectués : le week-end, le soir ou la nuit.

Des contraintes de travail difficiles pour celles et ceux mobilisés durant la crise

Les métiers fortement mobilisés dans la crise sont aussi pour beaucoup caractérisés par des conditions de travail difficiles. Les infirmiers et sages-femmes, les aides-soignants, les métiers régaliens ou professions de l'action sociale cumulent ainsi charge mentale et pression temporelle (graphique 6 page suivante). Ces métiers étant pour beaucoup directement en prise avec la crise sanitaire (graphique 2 page 5), on peut penser que cette double intensité du travail est accentuée. Ces métiers ont par ailleurs

14. Enquêtes Conditions de travail 2013. Les indicateurs calculés s'appuient sur l'étude de Beque M. et Mauroux A.. (2017), *op. cit.* Voir l'encadré et l'annexe méthodologique pour plus de détails sur la construction des indicateurs mobilisés



en commun d'être exercés plus fréquemment dans le cadre d'horaires atypiques : pensons par exemple aux professionnels de santé soumis à des gardes ou aux agents d'entretien travaillant en horaires décalés. D'autres professions assurant le bon fonctionnement des commerces alimentaires, tels les caissiers ou gérants de petit commerce, doivent faire face à une pression temporelle importante. Ils travaillent souvent le week-end et le soir. Au total, pour ces métiers, la situation actuelle peut accroître la vulnérabilité, d'autant que des dispositions entrées en vigueur pendant le confinement ouvrent la possibilité d'augmenter le temps de travail¹⁵.

D'autres professionnels, moins directement au contact de la population, voient leurs conditions de travail affectées

par la crise. Même si une partie de leur activité peut être assurée à distance, en télétravail, par le truchement d'outils numériques, ils jugent néanmoins leur charge mentale élevée. On pense notamment aux cadres de la fonction publique et aux enseignants qui assurent la mise en œuvre et la continuité des services publics mais aussi aux cadres des services administratifs, comptables et financiers qui ont la charge d'adapter l'organisation du travail au sein des entreprises (mise en place du télétravail, suivi des activités financières, mise en place du chômage partiel, etc.). Autant de situations sources de souffrance psychologique.

Les métiers de bouche, tels les boulangers et charcutiers, et les métiers agricoles qui assurent la satisfaction des besoins de première nécessité sont quant à eux exposés

Graphique 6 – Métiers ayant une charge mentale élevée, selon le niveau de pression temporelle et de vulnérabilité économique



- Métiers ayant une vulnérabilité économique inférieure à la moyenne
- Métiers ayant une vulnérabilité économique supérieure à la moyenne

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Lecture : les infirmiers et sages-femmes, qui font partie des métiers à vulnérabilité économique inférieure à la moyenne, ont une intensité élevée de charge mentale (0,44), et de pression temporelle (0,46).

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

15. Voir l'article 6 de l'Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos.

à des contraintes physiques importantes (graphique 7). Ces contraintes sont également significatives chez les agents d'entretien et les techniciens des industries de process, dans l'agroalimentaire et la manutention notamment.

Arrêt ou ralentissement de l'activité : des professionnels mis au repos ?

Au-delà de l'intensification du travail, la crise rappelle que le niveau de qualification reste un gradient de la pénibilité physique (graphique 7). Celle-ci reste en effet largement l'apanage des ouvriers¹⁶. Hormis dans l'industrie agroalimentaire et la logistique, ces derniers sont pour une large part contraints à cesser leur activité. La crise marque ainsi une pause dans leur exposition à ces conditions de travail pénibles pour les ouvriers du bâtiment, de l'électronique,

de la mécanique ou de la métallurgie, qui cumulent habituellement contraintes physiques, pression temporelle et travail de nuit (3 x 8). Certains dans ces secteurs ont toutefois été mobilisés pour répondre aux besoins en produits sanitaires (masques, solutions hydroalcooliques, respirateurs).

Les professionnels de l'hôtellerie-restauration (employés de l'hôtellerie, serveurs de café, cuisiniers), qui travaillent en horaires atypiques (week-end, soir et nuit) et qui sont soumis à une pression temporelle, voire physique, élevée, subissent quant à eux de plein fouet les mesures sanitaires. La nature même de leur travail les conduit à être en contact direct avec la population, ce qui les place parmi les professions les plus à risque au moment du déconfinement, tout comme les coiffeurs et les esthéticiens.

Graphique 7 – Métiers ayant des risques et contraintes physiques élevés, selon leur niveau de pression temporelle et de vulnérabilité économique



Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Lecture : les infirmiers et sages-femmes, qui font partie des métiers à vulnérabilité économique inférieure à la moyenne, ont une intensité de risques et de contraintes physiques modérée (0,34) quoique supérieure à la moyenne, et une intensité de pression temporelle relativement élevée (0,46).

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

16. Gollac M., Volkoff S. et Wolff L. (2014), « Les variations sociales des conditions de travail », in Gollac M. (éd.), *Les Conditions de travail*, Paris, La Découverte, p. 43-58.



QUELLES VULNÉRABILITÉS POUR QUELS MÉTIERS ?

La carte des risques professionnels dessine un portrait contrasté des métiers, avec des vulnérabilités anciennes et d'autres nouvelles, soulignées ou insufflées par la crise du Covid-19.

Les vulnérables de toujours : les métiers ouvriers ou artisanaux déjà fragilisés sont très exposés économiquement dans la crise

Les ouvriers de l'industrie et du bâtiment, comme les marins, pêcheurs et aquaculteurs, les employés administratifs d'entreprise et les personnels de ménage, soit 4,2 millions d'emplois, sont non seulement confrontés à un risque élevé de chômage dans la crise sanitaire (quoique bénéficiaires du dispositif de « chômage partiel ») mais ils ont également beaucoup souffert des suites de la crise économique de 2008, qui a entraîné d'importantes réductions d'effectifs (tableau 2 page 15). Ces métiers ont en commun une vulnérabilité économique d'hier et d'aujourd'hui, liée à plusieurs facteurs. Leurs statuts sont d'abord plus précaires que pour la moyenne des emplois (près d'un sur cinq exerce en CDD ou en intérim). Leur activité cyclique pâtit en outre du ralentissement des secteurs qui les emploient (une exposition sectorielle forte). S'y ajoute l'impossibilité de travailler à domicile. Ces professionnels partagent également une fragilité financière, avec des salaires médians inférieurs à la moyenne. Mais la fragilité est aussi physique et psychologique, liée à leurs conditions de vie et de travail habituelles : 53 % d'entre eux présentent des risques physiques et 40 % sont soumis à des rythmes de travail intenses (contre 29 % et 37 % en moyenne).

En ce qui concerne les conditions de vie, ceux qui exercent ces métiers résident moins souvent en appartement, leurs activités étant moins concentrées dans les grandes villes. Les professions les plus féminisées – ouvriers du textile, ouvriers peu qualifiés des industries de process, personnels de ménage, agents administratifs d'entreprise – comptent davantage de familles monoparentales. La charge des enfants devient d'autant plus compliquée que l'emploi est mis en péril ou que le chômage partiel vient diminuer des revenus déjà faibles.

Les contraintes et risques physiques auxquels sont exposées ces professions d'ouvriers, d'artisans, de marins, pêcheurs et aquaculteurs ont déjà entraîné un handicap reconnu pour une partie d'entre eux. Tous sont également soumis en temps normal à des rythmes de travail contraints, en particulier

sur les chaînes industrielles. Certains travaillent par ailleurs en horaires atypiques, pour répondre aux besoins ininterrompus des clients finaux et des entreprises : c'est vrai notamment pour les marins, les pêcheurs, les aquaculteurs, les ouvriers de la réparation automobile, des industries de process et des industries graphiques. La charge mentale liée à la crainte de perdre son emploi¹⁷ et à l'absence de reconnaissance est particulièrement significative chez les ouvriers et les techniciens de la mécanique, les ouvriers de l'électricité et de l'électronique, les ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment, les ouvriers du travail du bois et des industries graphiques. Ces métiers cumulent donc des vulnérabilités physiques, psycho-sociales et de conditions de vie qui viennent s'ajouter à un fort risque économique.

Les nouveaux vulnérables : dans les transports, la restauration, les services aux particuliers et la culture, un risque économique prolongé et de fortes vulnérabilités individuelles

Les professions des transports et de l'entreposage (ouvriers de la manutention, conducteurs de véhicules, agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme), les professionnels de l'hôtellerie-restauration (cuisiniers, employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie-restauration, patrons et cadres d'hôtels, cafés, restaurants), les métiers de services aux particuliers (coiffeurs, esthéticiens, employés des services divers) et les professionnels des arts, des spectacles, de la culture et du sport, dont l'emploi avait bien résisté, voire continûment progressé ces dernières années, sont confrontés à une crise économique historique. Comptant près de 4,3 millions d'emplois, ces métiers au contact de la population sont très exposés au ralentissement ou à l'arrêt prolongé de leur activité. Si les salariés bénéficient du dispositif de « chômage partiel », leurs statuts les fragilisent : la part des contrats salariés non permanents atteint 20 % en moyenne dans ces professions¹⁸, avec des pics dans la manutention, l'hôtellerie-restauration ou les arts et la culture (tableau 2 page 15). En outre, leur activité ne peut pas s'exercer à distance.

Comme les métiers « vulnérables de toujours », ils sont confrontés à des difficultés financières, avec un salaire médian de 1 550 euros mensuels, le plus faible de toutes les catégories de profession identifiées ici. Plus que d'autres, ils travaillent en horaires atypiques : la moitié travaillent habituellement le week-end, contre 40 % des actifs en emploi en moyenne. Leur vulnérabilité individuelle peut affecter leur capacité de rebond, d'autant que les indépendants en solo sont nombreux : coiffeurs, esthéticiens, employés des services divers, patrons et cadres d'hôtels,

17. Pour certains métiers, la baisse des effectifs ne signifie pas mécaniquement un risque élevé de perdre son emploi, quand le pilotage des effectifs se fait principalement par le moindre remplacement des départs en retraite.

18. Contre 13 % en moyenne.

cafés, restaurants, professionnels des arts et spectacles (dont les graphistes). Pour ces derniers, un arrêt prolongé de leur activité les menacerait durablement (difficultés de trésorerie, impossibilité de recourir au chômage partiel).

Les métiers d'ouvriers de la manutention partagent avec les autres métiers ouvriers une exposition habituelle aux risques physiques : ces risques ont parfois occasionné des invalidités professionnelles, comme l'atteste une reconnaissance de handicap supérieure à la moyenne des métiers¹⁹. Les professions féminisées (ouvriers peu qualifiés de la manutention, cuisiniers, serveurs, coiffeurs et esthéticiens) présentent une plus forte occurrence de familles monoparentales. Ce sont également des métiers plus souvent soumis à des horaires atypiques et à une intensité du travail supérieure à la moyenne.

Plus exposés lorsqu'ils travaillent aux risques physiques, et plus vulnérables financièrement et en conditions de vie, ces métiers risquent de pâtir de la crise au-delà du confinement, malgré les mesures de soutien déployées, qu'il s'agisse du chômage partiel ou du fonds de solidarité pour les indépendants.

Les métiers « au front » dans la crise, entre risque sanitaire et intensification du travail

Les professions dont l'activité est maintenue, non soumises à fermeture ou jugées essentielles, sont en première ligne pour répondre à l'urgence sanitaire, aux besoins de première

nécessité ou pour assurer le fonctionnement des services publics. Ce sont 10,4 millions de personnes, peu vulnérables économiquement, qui exercent les métiers de soins, d'éducation et de la propreté, les métiers régaliens (armée, police, pompiers), de la relation usager des services essentiels (caissiers, employés de la fonction publique) ou de l'agroalimentaire (métiers de bouche, professions agricoles) (tableau 1).

Ces métiers sont pour la plupart soumis à un risque infectieux par leur contact direct avec le public : 73 % font habituellement face aux usagers, clients ou patients. Certains sont très exposés durant le confinement au risque sanitaire (soin, propreté, vente alimentaire), quand d'autres, dont l'activité est actuellement ralentie ou se fait à distance, le seront avec le déconfinement (vente non alimentaire, enseignement, garde d'enfants, etc.). Cette singularité professionnelle est susceptible d'aggraver des conditions de travail déjà jugées difficiles par certains professionnels, avec une part des horaires atypiques plus élevée que la moyenne et une charge mentale forte, notamment parmi les professions de santé et d'éducation. Dans ces métiers souvent féminins (à 65 %), les parents isolés sont nombreux, ce qui renforce les difficultés à concilier la garde des enfants et un rythme de travail intense. Excepté les médecins, les enseignants²⁰ et les métiers régaliens, ces métiers ont également en commun d'être rémunérés à un niveau proche ou inférieur au salaire médian (1 626 euros mensuels en moyenne).

Tableau 1 – Caractéristiques des professionnels « au front » durant la crise

Sur le front du Covid-19	Métiers agricoles et du commerce alimentaire	Métiers d'aides aux personnes fragiles et de la propreté	Métiers de la santé	Enseignants	Métiers de la sécurité	Autres*	Ensemble
PART	28 %	23 %	21 %	11 %	6 %	12 %	100 %
Part de travail habituel au domicile	16 %	17 %	13 %	80 %	7 %	14 %	22 %
Part de contrats à durée limitée	14 %	19 %	12 %	6 %	10 %	16 %	14 %
Part d'indépendants sans salariés	17 %	1 %	13 %	0 %	0 %	3 %	8 %
CONDITIONS DE VIE ET SITUATION PERSONNELLE							
Part de femmes	48 %	83 %	79 %	67 %	18 %	70 %	65 %
Part vivant avec au moins un enfant de moins de 15 ans	36 %	35 %	42 %	48 %	44 %	37 %	39 %
Part de familles monoparentales	10 %	14 %	9 %	8 %	7 %	11 %	10 %
CONDITIONS DE TRAVAIL							
Part de travail le week-end	69 %	33 %	60 %	63 %	68 %	31 %	54 %
Part de travail le soir	19 %	13 %	39 %	56 %	54 %	15 %	28 %
Part de travail la nuit	7 %	6 %	16 %	5 %	43 %	3 %	10 %
Intensité des risques et contraintes physiques	0,35	0,25	0,30	0,12	0,31	0,20	0,27
Intensité de la pression temporelle	0,34	0,29	0,41	0,32	0,37	0,33	0,34
Intensité de la charge mentale	0,30	0,28	0,39	0,41	0,33	0,33	0,33
Part de contact avec le public (de vive voix)	57 %	80 %	92 %	93 %	62 %	67 %	73 %

* Employés admin. de la fonction publique (cat. C et assimilés), professionnels de l'action sociale et de l'orientation, formateurs, professionnels de la politique et clergé.

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Lecture : dans les métiers de la santé, qui représentent 21 % des effectifs « au front », la proportion de femmes est de 79 %. Plus les scores d'intensité des conditions de travail sont proches de 1, plus l'intensité mesurée est forte.

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

19. S'il y a une forte corrélation entre les risques physiques et la reconnaissance d'un handicap dans certains métiers, ce lien n'est pas systématique, le handicap pouvant avoir une cause indépendante du travail

20. Outre les professeurs des écoles et du secondaire, cette famille comprend les professeurs de l'enseignement supérieur et les directeurs d'établissement et inspecteurs.



Les métiers de soins et de la propreté (aides à domicile, assistantes maternelles et agents d'entretien²¹) sont d'ores et déjà aux avant-postes pour gérer la crise sanitaire. Chez les professionnels de santé (médecins, infirmiers et sages-femmes, aides-soignants, professions paramédicales²²), la charge mentale et la pression temporelle dues notamment à la réorganisation des services et à l'afflux de patients sont autant de facteurs susceptibles de dégrader les conditions de travail à court terme. Ces professionnels travaillent plus fréquemment le week-end, le soir ou la nuit et sont davantage salariés en CDI ou exercent en professions libérales. Notons à cet égard la spécificité des métiers de services à la personne, telles les assistantes maternelles, dont le statut d'emploi en CDI est le principe de droit commun et ne préjuge pas des conditions d'emplois. On sait par exemple que le temps partiel subi y est important. Ces professions majoritairement féminines sont également davantage exercées par un parent isolé. Les métiers régaliens (armée, police et pompiers) et les agents de gardiennage assurent la sécurité physique de la population. Ces métiers exercent davantage le soir ou la nuit mais leur statut les prémunit à court terme du risque de perte d'emploi.

La crise actuelle expose également les métiers de la relation usager (personnels de catégories C de la fonction publique, employés de services publics, professionnels de l'action sociale et de l'orientation) ou de la relation commerciale (caissiers et employés de libre-service, vendeurs, gérants de commerce). Ces professionnels sont pour partie déjà en contact avec le public ou le seront après le déconfinement.

Par ailleurs, malgré la fermeture de leur lieu de travail, les professionnels de l'enseignement et de la formation ont pu mettre en place des modes d'organisation du travail alternatifs pour assurer la continuité de leur activité. Ainsi, le corps enseignant a adapté sa pratique pédagogique grâce à des dispositifs numériques d'apprentissage à distance ou « hors la classe ». Variable selon les établissements, cette transformation présente un risque d'accentuation des inégalités éducatives²³, ce qui constituera une difficulté supplémentaire pour les enseignants à la reprise des cours. Si pour l'heure les formateurs et les enseignants se sont prémunis d'un risque sanitaire direct, la réouverture encadrée des écoles est néanmoins susceptible de les rendre plus vulnérables. C'est également le cas des assistantes maternelles pour qui l'activité a été fortement ralentie.

Enfin, d'autres professionnels, qui n'ont pas été directement exposés au Covid-19 et qui ne le seront pas davantage avec le déconfinement, ont cependant vu leur travail s'intensifier pour répondre aux besoins de première nécessité. C'est le cas des métiers agricoles (agriculteurs, éleveurs, maraîchers, techniciens et cadres de l'agriculture) ou des métiers de bouche (bouchers, charcutiers, boulangers). Les premiers ont dû composer avec l'impossibilité de recourir à des travailleurs saisonniers pour opérer les récoltes et faire face à l'augmentation de leur activité. Outre leurs horaires atypiques, les professionnels de l'agriculture et des métiers de bouche déclarent être soumis à des contraintes physiques importantes (port de charges lourdes, postures pénibles, etc.) que la crise risque d'accentuer, en particulier lorsque la disponibilité de la main-d'œuvre saisonnière est limitée.

Des métiers de cadres confrontés à l'hyperconnectivité et à l'intensification du travail

En période de confinement, les métiers de cadres sont exposés à un risque économique faible : leur capacité à travailler à distance en mobilisant les outils numériques (38 % travaillent habituellement à leur domicile contre 20 % dans l'ensemble des métiers) et leur statut d'emploi (près de 90 % sont en CDI ou indépendants avec salariés) leur permettent de continuer d'assurer leurs responsabilités professionnelles. Près de 4 millions d'emplois sont concernés.

Le télétravail des cadres peut être subi et, en ce sens, occasionner une réorganisation du travail. Les cadres peuvent en effet être sollicités pour adapter l'organisation de l'entreprise aux mesures de confinement et faciliter ainsi la reprise d'activité : mise en place du télétravail, communication interne, mesures de sécurité et d'hygiène, etc. Ils sont un maillon intermédiaire dans l'organisation, dont le rôle est de déployer la stratégie de l'entreprise auprès de leurs équipes. Alors que les cadres de la fonction publique et de la banque et de l'assurance ont dû pallier les effets directs du confinement sur la santé publique et le système financier et bancaire, les cadres de l'industrie et du commerce préparent plutôt aujourd'hui les modalités de la reprise d'activité.

La difficulté d'organiser cet effort collectif à distance et la tendance à l'hyperconnectivité pour répondre aux urgences exposent les cadres à une dégradation de leurs conditions de travail, aggravée par la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle. Or ces métiers ont déjà les plus fortes intensités de travail et de charge mentale en France.

21. On compte dans cette famille professionnelle les agents de services hospitaliers (ASH).

22. On compte dans cette famille professionnelle les préparateurs en pharmacie.

23. Voir [la tribune](#) de Pascal Plantard, professeur d'anthropologie des usages des technologies numériques, dans le journal *Le Monde*.

Avant même le confinement, 81 % des cadres et jusqu'à 86 % des cadres des transports et de la logistique déclaraient avoir des quantités de travail excessives, contre 64 % pour l'ensemble des professions. Ils étaient également près de la moitié à déclarer devoir travailler sous pression (50 % contre 34 % pour l'ensemble des professions). Ces métiers mobilisent en effet des compétences en supervision et encadrement avec une intensité deux fois plus élevée que la moyenne nationale²⁴, sans doute l'une des origines de cette mise sous tension.

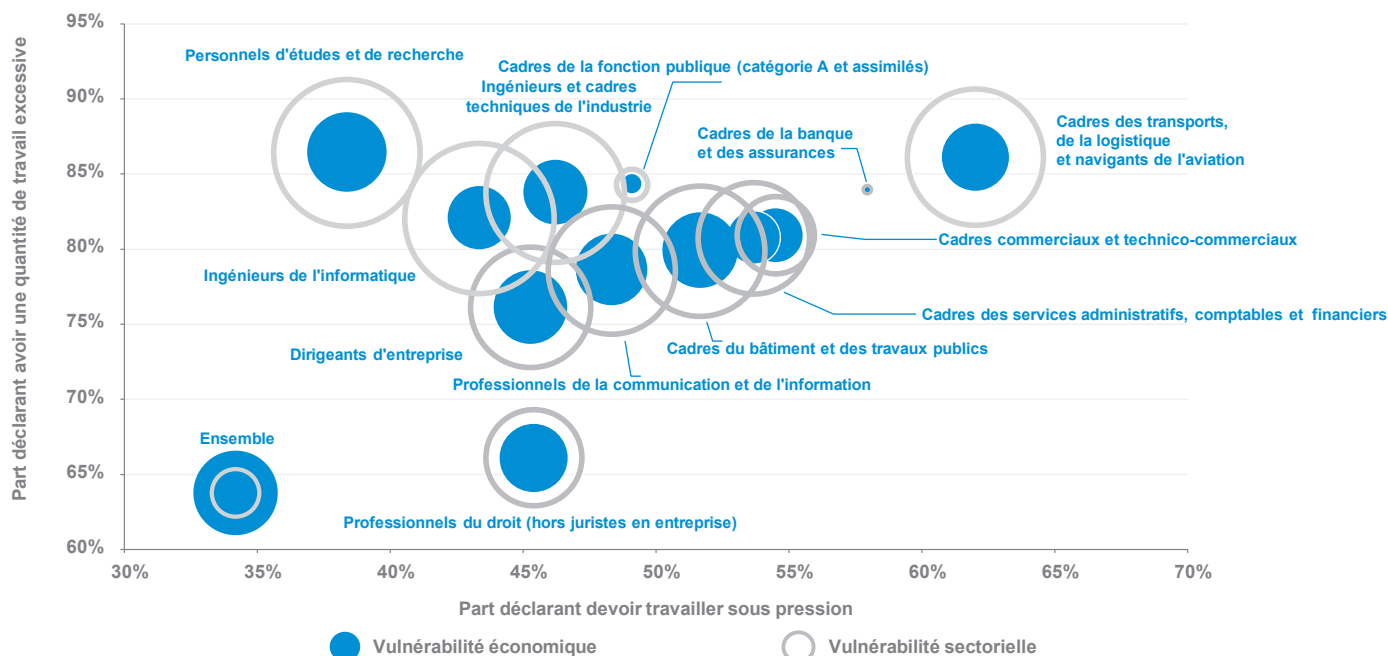
La vulnérabilité des cadres pourrait s'accroître dans les prochains mois, compte tenu des difficultés économiques des secteurs où ils travaillent. En première ligne pour répondre aux incertitudes générées par la crise, certains sont majoritairement recrutés par des secteurs d'activité très sensibles aux cycles (industrie, bâtiment, services aux entreprises). Alors que leur vulnérabilité est à ce stade atténuée par leur statut et leur capacité à travailler à distance, les incertitudes sur le contexte économique en sortie de confinement laissent augurer un doute à plus long terme sur la préservation de leur emploi. C'est le cas des cadres du bâtiment et des travaux publics et des ingénieurs et cadres techniques de l'industrie. (graphique 8).

Des métiers économiquement préservés mais parfois contraints à l'inactivité partielle

Certaines professions intermédiaires ou métiers d'employés qualifiés ne se retrouvent pas dans les groupes précédents. Ils ont un risque faible ou modéré de perte d'emploi, qu'ils soient en partie mobilisés dans la crise (professions intermédiaires administratives de la fonction publique, employés et techniciens de la banque et des assurances), qu'ils exercent des métiers très transversaux à toutes les entreprises (employés de la comptabilité, techniciens de l'informatique ou des services administratifs et financiers, secrétaires ou secrétaires de direction, attachés commerciaux ou représentants) ou qu'ils soient protégés par le salariat en CDI, qui les prémunit d'un licenciement à court terme (techniciens dans la maintenance, le bâtiment, les industries de process, le bois et les industries graphiques). Ils comptent 4 millions d'emplois (tableau 2 page suivante).

Métiers jeunes de début de carrière, leur salaire médian est légèrement au-dessus de celui de l'ensemble des professions et ils travaillent moins à distance que les cadres, ce qui les contraint à l'inactivité partielle (leur part de travail habituel au domicile est inférieure à la moyenne des

Graphique 8 – Intensité du travail des cadres et exposition sectorielle



Note : la vulnérabilité économique des métiers est représentée par un cercle bleu et sa vulnérabilité sectorielle par un cercle noir. Le diamètre du cercle est proportionnel au ratio entre la valeur du score métier et la moyenne du score sectoriel pour l'ensemble des métiers. Par exemple, le ratio de vulnérabilité sectorielle et économique des personnels d'études et de recherche rapporté à la moyenne est respectivement de 3,07 et de 1,64 (contre 1 et 1,73 en moyenne dans les métiers). 38 % d'entre eux déclarent devoir travailler sous pression en France (contre 34 % de l'ensemble des métiers) et 87 % d'entre eux déclarent avoir des quantités de travail excessives (contre 64 % en moyenne).

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

24. Lainé F. (2018), « Situations de travail, compétences transversales et mobilité entre les métiers », Document de travail, n° 2018-03, France Stratégie, février.



emplois). Exerçant des fonctions support ou de management intermédiaire, ils sont dépendants de leurs collectifs de travail. L'attrition de ces collectifs pendant le confinement implique une plus grande autonomie des collègues qu'ils soutiennent (secrétariat, techniciens informatiques ou des services administratifs) ou encadrent (techniciens dans l'industrie et le bâtiment) et symétriquement une moindre charge de travail.

Mais cette situation porte en elle des risques d'éloignement de la sphère professionnelle et de désocialisation. La reprise d'activité sera potentiellement rendue moins aisée par l'autonomisation des collectifs de travail qui pourra nécessiter une adaptation des méthodes de soutien et d'encadrement (plus d'autonomie de gestion des collaborateurs et des cadres occasionnant un repositionnement des tâches). Le travail à distance et la mobilisation d'outils numériques pendant le confinement pourraient également imposer une mise à niveau des compétences numériques de ces métiers.

Ces catégories ne se recoupent pas exactement avec les trois statuts de travail durant le confinement – chômage partiel, télétravail, travail en présentiel – car il subsiste naturellement des hétérogénéités au sein de chaque métier. Mais elles présentent des dominantes claires : les « vulnérables de toujours » et les « nouveaux vulnérables » totalisent 8,5 millions de personnes (32 % de l'emploi) et coïncident largement avec les salariés en chômage partiel (10,8 millions au 27 avril, selon la Dares²⁵). En sortie de confinement, les premiers pourront reprendre leur activité mais seront exposés au risque de licenciement (entreprises qui les emploient potentiellement en difficulté) ; la reprise d'activité des seconds sera durablement ralentie par les risques sanitaires accentuant leur fragilité économique. La troisième catégorie, avec 10,4 millions de personnes et 39 % de l'emploi, regroupe l'essentiel des personnes qui travaillent encore en présentiel, mais pas uniquement (elle inclut aussi les enseignants). Enfin, les deux dernières catégories regroupent beaucoup des personnes actuellement en télétravail.

Tableau 2 – Principales caractéristiques des catégories de métiers, au temps du Covid-19

Classe de métiers	Vulnérables de toujours	Nouvellement vulnérables	Sur le front du Covid-19	Cadres hyperconnectés	Métiers en inactivité partielle	Ensemble
EFFECTIFS EN EMPLOI (EN MILLIONS)	4,2	4,3	10,4	3,9	4,0	26,8
PART	16 %	16 %	39 %	15 %	15 %	100 %
Score de vulnérabilité sectorielle	0,70	0,69	0,25	0,54	0,46	0,52
Part de travail habituel au domicile	9 %	14 %	22 %	38 %	14 %	20 %
Part de contrats à durée limitée	17 %	20 %	14 %	4 %	9 %	13 %
Part d'indépendants sans salariés	8 %	11 %	8 %	7 %	2 %	8 %
Score de vulnérabilité économique	0,60	0,60	0,18	0,27	0,29	0,40
CONDITIONS DE VIE ET SITUATION PERSONNELLE						
Salaire mensuel net médian (des salariés à temps complet)	1 631 €	1 550 €	1 626 €	3 078 €	1 906 €	1 800 €
Part de femmes	23 %	38 %	65 %	37 %	52 %	48 %
Part de travailleurs ayant une reconnaissance administrative de handicap	4 %	4 %	4 %	2 %	4 %	4 %
Part de familles monoparentales	8 %	10 %	10 %	5 %	8 %	9 %
Part d'urbains (unité urbaine de 200 000 habitants ou plus)*	31 %	43 %	39 %	61 %	42 %	42 %
Part de locataires et d'accédants à la propriété	70 %	74 %	69 %	66 %	69 %	69 %
CONDITIONS DE TRAVAIL						
Part de travail le week-end	25 %	50 %	54 %	28 %	22 %	40 %
Part de travail le soir	19 %	34 %	28 %	31 %	14 %	26 %
Intensité des risques et contraintes physiques	0,53	0,30	0,27	0,09	0,19	0,29
Intensité de la pression temporelle	0,40	0,38	0,34	0,36	0,39	0,37
Intensité de la charge mentale	0,29	0,33	0,33	0,38	0,35	0,33
Part de contact avec le public (de vive voix et en face-à-face)	28 %	53 %	73 %	30 %	34 %	51 %

* Y compris agglomération parisien.

Champ : France entière (hors Mayotte), population en emploi.

Lecture : les scores de vulnérabilité sectorielle et économique ont été normalisés à 1. Dans les métiers « sur le front » du Covid-19, qui représentent 39 % des effectifs en emploi, la proportion de femmes est de 65 %. Plus les scores d'intensité des conditions de travail sont proches de 1, plus l'intensité mesurée est forte.

Sources : France Stratégie, à partir des enquêtes Emploi 2016-2018 (Insee) et de l'enquête Conditions de travail 2013 (Dares)

25. Dares (2020), « Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire au 28 avril 2020 », Tableau de bord hebdomadaire.

Cela a été beaucoup dit, mais pas toujours mesuré, ce que nous faisons ici : dans les métiers sur le front du Covid-19 (en incluant la deuxième ligne²⁶), les femmes sont majoritaires. Elles représentent 65 % des effectifs de la troisième catégorie. *A contrario*, les hommes sont très majoritaires dans les « vulnérables de toujours » (77 %) et les nouveaux vulnérables (62 %).

De manière générale, dans les métiers sur le front de la pandémie figurent les métiers les plus en contact avec le public (73 %), même si certains nouveaux vulnérables en font également partie, comme les coiffeurs et esthéticiens ou les employés de l'hôtellerie-restauration.

CONCLUSION

La sortie du confinement et la transition, parfois longue, vers une reprise d'activité totale ou partielle, n'ont pas la même signification pour tous les métiers. Sans préjuger des décisions que prendront les branches professionnelles et les partenaires sociaux ni des mesures en place ou qui seront prolongées pour préserver l'emploi des plus vulnérables, il est nécessaire d'attirer l'attention sur un traitement « différencié » des risques auxquels sont confrontés les métiers. Certains professionnels ont besoin à la fois de prévenir leur vulnérabilité économique et financière, d'autres sont en risque d'inadaptation des compétences ou de désocialisation, d'autres encore sont vulnérables sanitaire et psychiquement. Le *burn out* peut toucher des professions très qualifiées et très peu qualifiées qui ont affronté la crise sanitaire en présentiel au contact de l'épidémie ou à distance pour en gérer les conséquences et la reprise de l'activité.

Au-delà, les mesures de confinement pourraient avoir accéléré des transformations organisationnelles et la diffusion de technologies numériques qui nécessiteront des adaptations à la fois pour tenir compte des innovations, pour repositionner les tâches et les hiérarchies bouleversées par la distanciation sociale. La récurrence vraisemblable de crises majeures – sanitaires ou autres – imposera également des mesures durables d'hygiène et de sécurité qui transformeront les collectifs de travail et pourraient imposer de nouveaux modes de collaboration et d'organisation du travail.

Mots clés : coronavirus, métiers, professions, vulnérabilités, télétravail, emploi féminin, familles professionnelles

26. Extrait du discours du 13 avril 2020 du président de la République : « Nos fonctionnaires et personnels de santé, médecins, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers, secouristes, nos militaires, nos pompiers, nos pharmaciens ont donné dans cette première ligne toute leur énergie pour sauver des vies et soigner. Ils ont tenu. Les hôpitaux français ont réussi à soigner tous ceux qui s'y présentaient. Ces journées, ces semaines ont été et resteront l'honneur de nos soignants, en ville comme à l'hôpital. Dans la deuxième ligne, nos agriculteurs, nos enseignants, nos chauffeurs routiers, livreurs, électriciens, manutentionnaires, caissiers et caissières, nos éboueurs, personnels de sécurité et de nettoyage, nos fonctionnaires, nos journalistes, nos travailleurs sociaux, nos maires et élus locaux et j'en oublie tellement, aidés par tant de Français qui se sont engagés ».

Directeur de la publication : Gilles de Margerie, commissaire général ; directeur de la rédaction : Cédric Audenis, commissaire général adjoint
secrétaires de rédaction : Olivier de Broca, Sylvie Chasseloup ; dépôt légal : avril 2020 - N° ISSN 2556-6059 ;
contact presse : Matthias Le Fur, directeur du service Édition-Communication-Événements, 01 42 75 61 37, matthias.lefur@strategie.gouv.fr

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DE FRANCE STRATÉGIE SUR :



www.strategie.gouv.fr



@Strategie_Gouv



france-strategie



FranceStrategie



@FranceStrategie_



StrategieGouv

Institution autonome placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique par ses analyses et ses propositions. Elle anime le débat public et éclaire les choix collectifs sur les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement. Les résultats de ses travaux s'adressent aux pouvoirs publics, à la société civile et aux citoyens